

Rapport annuel 2012 | 2013

Année collégiale du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013
Année financière du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013



vision • passion • succès

TABLE DES MATIÈRES

- 1** Mot du président
- 1** Mot de la présidente-directrice générale
- 3** Notre engagement
- 4** Profil du CCNB
- 6** Réussite étudiante
- 8** Programmation adaptée
- 12** Culture entrepreneuriale
- 14** Rayonnement
- 18** Gouvernance et gestion
- 20** Coup d'œil sur la performance
- 22** États financiers vérifiés

Cette publication a été réalisée par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Pour en obtenir un exemplaire, prière de vous adresser au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, C.P.700, Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z6

Téléphone : 506-547-2063 ou 1-855-676-2262 **Télécopieur** : 506-547-2741 **Courriel** : info@ccnb.ca

Pour le personnel du CCNB, ce document est publié dans Terminus sous l'onglet « À propos du CCNB ». Le présent rapport annuel a été adopté par le Conseil des gouverneurs du CCNB le 28 septembre 2013.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner les personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un masculin et d'un féminin.

MOT DU PRÉSIDENT



J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2012-2013. Ce rapport est le reflet d'un virage important pour le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Il est le témoin du passage vers une autonomie au 1^{er} avril 2013 qui s'appuie sur une plus grande responsabilisation des acteurs au niveau de la gouvernance et de la gestion.

L'année 2012-2013 a été une année charnière pour assurer la gouvernance et la gestion du CCNB sur des bases solides. Une nouvelle structure organisationnelle a été mise en place pour soutenir l'autonomie du CCNB. Des efforts notables ont été déployés afin de doter le CCNB de moyens pour intégrer dans ses pratiques un style de gestion basée sur une reddition de comptes et une approche plus entrepreneuriale pour appuyer son plan stratégique.

La population étudiante constitue le noyau du CCNB. La réussite étudiante est une priorité et s'inscrit dans une approche globale centrée sur une culture d'apprentissage visant à favoriser l'employabilité et le développement des compétences de façon continue. Afin de faciliter l'intégration des étudiantes et étudiants sur le marché du travail, le CCNB a accru ses partenariats avec divers organismes aux niveaux régional, provincial, national et international. Fort de son autonomie, le CCNB se taille ainsi une place de choix en matière de formation d'une main-d'œuvre qualifiée, en appui au développement économique.

Je désire remercier les membres du Conseil des gouverneurs qui ont été avec nous durant les trois dernières années et qui ont terminé leur mandat le 30 juin 2013, pour leur appui inconditionnel, leurs connaissances et leur contribution au développement du CCNB. Merci également à l'ensemble du personnel qui a su se démarquer au cours de la dernière année par son engagement et son dévouement pour assurer la prospérité et le rayonnement du CCNB envers la réussite étudiante de nos étudiants et étudiantes. Je tiens également à souligner la contribution notable de notre présidente-directrice générale pour sa vision et son leadership et dont les efforts menés avec son équipe de direction contribuent à l'atteinte de la mission du CCNB.

Armand Caron
Président du Conseil des gouverneurs

MOT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



L'année 2012-2013 a été le tremplin d'une transition vers l'autonomie du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick au 1^{er} avril 2013. L'engagement et la contribution de l'ensemble du personnel ont permis au CCNB de franchir une étape importante dans son évolution. Nous avons intégré à notre gestion 144 services relatifs aux ressources humaines, aux finances et aux technologies de l'information.

La réussite étudiante a été au centre de nos priorités. Nos efforts ont porté principalement sur la mise en place de moyens pour soutenir la persévérance dans les études. La diversification de notre population étudiante a été également un point d'intérêt.

Nous avons remodelé notre approche pour privilégier un meilleur arrimage de nos programmes avec les besoins du marché de l'emploi, favorisant ainsi des liens plus étroits et continus avec l'industrie et des passerelles avec des institutions de formation postsecondaire à l'échelle provinciale et canadienne, et ailleurs dans le monde. L'utilisation de nouvelles technologies d'apprentissage a permis au CCNB d'élargir ses prestations de programmes et de cours afin de répondre aux besoins émanant de l'industrie.

Notre autonomie s'appuie également sur l'intégration d'une culture entrepreneuriale au sein du CCNB pour agir sur les occasions. Trois secteurs d'affaires sont ciblés en priorité, soit : la formation continue, la recherche et services industriels, et l'éducation internationale.

Grâce à une présence accrue dans les médias ainsi qu'à l'engagement et au dévouement sur les plans professionnel et communautaire des membres du personnel, d'anciennes et d'anciens, d'étudiantes et d'étudiants, le CCNB se fait connaître à l'échelle provinciale et nationale ainsi que sur la scène internationale. Une Fédération des associations des anciens, anciennes et ami-e-s du CCNB a été créée.

La structure organisationnelle actualisée vise une cohérence accrue entre les différents services, une plus grande responsabilisation et une reddition de comptes en vue de l'atteinte des résultats escomptés.

Je remercie le personnel pour son engagement ainsi que les membres du Conseil des gouverneurs pour le soutien tout au long de l'année. Ensemble, nous allons poursuivre notre route en nous appuyant sur nos acquis pour assurer la mise en œuvre de notre plan stratégique.

Liane Roy
Présidente-directrice générale

vision • passion • succès

NOTRE ENGAGEMENT



VALEURS

Partenariat
Qualité
Innovation
Respect
Responsabilité

RÉSULTATS STRATÉGIQUES

- Une société collégiale centrée sur la population étudiante, novatrice et entrepreneuriale
- Une programmation flexible
- Un modèle d'affaires performant
- Un employeur de choix

PROFIL DU CCNB

Programmes de formation **92**

Population étudiante **8 560**

Effectif

plus de 700 employés

Budget annuel de fonctionnement

plus de 59 millions \$

Au CCNB, nous avons la VISION de mener votre PASSION vers le SUCCÈS!

MISSION

Nous contribuons à l'épanouissement des personnes et de la société acadienne et francophone en offrant des programmes de formation axés sur les compétences en lien avec le marché de l'emploi, en soutenant des activités de recherche appliquée qui stimulent les processus d'innovation et en nous engageant activement au sein de nos communautés.

QUELQUES CHIFFRES

86 %

Taux d'embauche durant l'année suivant l'obtention du diplôme, dont 91 % travaillent au Nouveau-Brunswick

2 375 Étudiants inscrits en formation régulière

1 067 Diplômes et certificats attribués

6 185 Clients servis en formation continue

66 Diplômés dans le domaine des technologies de l'information au Cameroun

26 Stagiaires du CCNB à l'étranger

22 Membres du personnel à l'étranger

63 Étudiants étrangers répartis dans les cinq campus

11 Étudiants du CCNB concurrents aux 19^e Olympiades canadiennes des métiers et technologies à Vancouver

3 162 Capacité d'accueil en formation régulière

272 Étudiants bénéficiant du soutien à l'apprentissage

20 Programmes en ligne

RÉUSSITE ÉTUDIANTE

- Concertation des associations étudiantes
- Diversification de la population étudiante
- Mobilité étudiante
- Persévérance dans les études
- Services d'aide à l'apprentissage



Sylvie Roy

Éducation à l'enfance

Lieu de stage : Les p'tites coccinelles de Cœur de Saintonge, Saint-Porchaire, France

Du 29 avril au 28 juin 2013

J'étais tellement contente d'être en France. C'est une occasion incroyable de faire un stage à l'international. Je me suis sentie acceptée par tous les gens dans mon milieu de stage et ma famille d'accueil était très chaleureuse. Les gens étaient très intéressés par nos différences culturelles et aimaient partager et expliquer différents aspects de leur culture.

Taux de diplomation

Diplômes et certificats remis **1 067**
Taux de diplomation **83,9 %**

Taux de persévérance

Programmes réguliers **82,5 %**

Constitution de la Fédération étudiante
du Collège communautaire du
Nouveau-Brunswick inc. (FECC)

Services de soutien à l'apprentissage offerts à 272
étudiants avec un taux de persévérance de 85 %

21 stagiaires de l'étranger accueillis au
sein d'entreprises du Nouveau-Brunswick
et 26 stagiaires du CCNB en stage à l'étranger,
mention « International » au diplôme

66 diplômés en TIC
au Cameroun

63 étudiants étrangers, titulaires d'un visa
étudiant, en provenance de 15 pays

CENTRÉ SUR LA POPULATION ÉTUDIANTE

Culture d'apprentissage

Continuum de services pour la population étudiante

Service d'accompagnement aux demandes d'admission

Centre d'évaluation et de reconnaissance des acquis expérimentiels et professionnels (ERA)

Demandes de
reconnaissance des
acquis approuvées

Scolaires **758**

Expérimentiels **685**

PARTENARIATS

Entente de collaboration entre le CCNB et
l'Université de Bretagne-Sud en France

Entente de collaboration entre le CCNB
et les Amitiés France-Acadie

Mobilité et échanges sur le plan éducatif

PROGRAMMATION ADAPTÉE

- Arrimage des programmes de formation avec les besoins du marché de l'emploi
- Formation d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente
- Passerelles et collaborations avec des institutions de formation postsecondaire
- Profil d'entrée pour adultes n'ayant pas leur diplôme d'études secondaires



**Inscriptions aux
92 programmes réguliers**

- Technologies, techniques et métiers : 2 123
- Études générales et Langues secondes : 252

**Programme en compétences
essentielle pour adultes (PCEA)**

- Parcours préparatoire à la formation collégiale
- 40 participants avec un taux de réussite de 80 %

À L'ÉCOUTE DE L'INDUSTRIE

Besoins en main-d'oeuvre des entreprises

Analyse des besoins et des tendances du marché de l'emploi et de la formation de la main-d'oeuvre dans le nord du Nouveau-Brunswick

Consultations régulières auprès des entreprises

Collaboration avec le Conseil économique du Nouveau-Brunswick

Études de marché du travail

Matériaux composites

Électromécanique

Opérateur de machines de production

Approches alternatives en santé

Arrimage des programmes de formation avec le marché de l'emploi

2
Nouveaux programmes offerts

3
Programmes développés

3
Nouvelles prestations de programmes

5
Réorientations de programmes



PROSPECTION

Mégaprojets au Canada atlantique

Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique (Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, *New Brunswick Community College*, *Holland College*, *College of North Atlantic*, *Nova Scotia Community College*, Collège Acadie Î.-P.-É.)



PROGRAMMES EN PARTENARIAT

Programmes	Partenaires
Assistance dentaire – niveau II	Partenariat entre le CCNB, La Cité collégiale d'Ottawa et le Collège Boréal de Sudbury, Ontario
Baccalauréat appliqué en Gestion des services financiers	Entente-cadre entre le CCNB et l'Université de Moncton
Techniques de laboratoire – biotechnologies coop et baccalauréat en biologie (DEC-BAC en biologie)	Entente entre le CCNB et l'Université Laval, Québec
Administration des affaires – administration et Administration des affaires – comptabilité, passerelle vers le baccalauréat en administration des affaires	Entente entre le CCNB et l'Université Sainte-Anne, Nouvelle-Écosse
Admission des diplômés du CCNB à l' <i>Atlantic Police Academy</i>	Entente entre le CCNB et le <i>Holland College</i> , Î.-P.-É.
Technologie de l'information - programmation et développement de jeux	Entente entre le CCNB, NBCC, Spielo international Canada ULC et Loto Atlantique en concertation avec trois autres partenaires de l'industrie : CGI, TKS et PQA

ACCRÉDITATIONS

Programmes	Organismes
Soins infirmiers auxiliaires	Association des infirmier(ère)s auxiliaires autorisé(e)s du Nouveau-Brunswick
Techniques en pharmacie	Conseil canadien de l'agrément des programmes de pharmacie
Technologie du génie civil – coop	Conseil canadien des techniciens et technologues

CULTURE ENTREPRENEURIALE

Formation continue

- Développement international
- Formation continue
- Recherches et services industriels

Encore plus près de l'industrie néo-brunswickoise

- 6 185 clients en formation continue
- Cinq nouveaux programmes offerts en ligne

Utilisation de nouvelles technologies d'apprentissage pour des formations de proximité, en temps réel, et à partir du domicile

- Programme Gestion de services de santé et des services communautaires - Partenariat avec le Collège Boréal, La Cité collégiale et l'Université de Saint-Boniface
- Programme de Services paralangagiers – Partenariat avec l'Université de Saint-Boniface et le Collège Lionel-Groulx
- Formation offerte à la Première Nation de Kingsclear pour former des développeurs d'applications mobiles
- Programme innovant de Service de soutien en foyer de soins spéciaux en réponse à des besoins régionaux sous forme hybride (sur place et à distance)
- Partenariat entre le CCNB, l'Université Sainte-Anne et le Collège Acadie Î.-P.-É. dans la création d'un nouveau programme spécialisé en soudage par vidéoconférence permettant à des étudiants en milieu rural ou minoritaire d'accéder à une formation spécialisée
- Partenariat entre le CCNB, le NBCC et l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick permettant aux technologues ou technologistes de laboratoire médical formés à l'étranger d'obtenir la licence pour travailler en sol canadien



Recherches et services industriels

Collaborations et concertations avec chercheurs et entreprises

- Collaborations d'affaires avec des entreprises œuvrant dans les secteurs de l'agriculture, la biotechnologie, le bois ouvré, l'assemblage et la soudure des métaux ainsi que le transport routier
- Collaborations avec des chercheurs des établissements de formation postsecondaire œuvrant en milieu universitaire et collégial – Université de Moncton, *University of New Brunswick*, *Dalhousie University*, *Saint-Mary's University*, *Cape Breton University*, *Nova Scotia Agricultural College*, La Cité collégiale, *NBCC*, *Holland College*, *College of North Atlantic*
- Organisation d'une mission technologique à la foire industrielle Fabtech sur les métaux à Las Vegas – Participation d'une quinzaine d'entreprises néo-brunswickoises
- Octroi du programme Recherche appliquée et développement du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada d'une valeur totale de 100 000 \$
- Acquisition d'un système de fractionnement à la vapeur pour appuyer la recherche dans le secteur de la foresterie d'une valeur de 250 000 \$

Développement international

Expertise du CCNB à l'étranger

- 7 projets de collaboration dans 10 pays – Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Mozambique, Niger, République démocratique du Congo, Rwanda et Sénégal - expertise du CCNB en matière de renforcement institutionnel, formation technique et pédagogique, approche par compétences, entrepreneuriat et gestion
- Mobilité à l'étranger de 22 membres du personnel

Positionnement

- Protocole d'accord spécifique de collaboration entre le CCNB et l'École supérieure des sciences économiques commerciales et techniques de Ouagadougou, Burkina Faso
- Accord-cadre de collaboration dans le secteur des mines et de la géologie avec la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso
- Protocole d'accord spécifique de collaboration entre le CCNB et le Bureau régional de l'Organisation internationale de la Francophonie pour l'Afrique centrale et l'océan Indien
- Accord-cadre entre le CCNB et l'Organisation internationale de la Francophonie pour le développement de la formation professionnelle et technique des jeunes femmes en faveur de leur insertion à l'économie et à l'emploi

– Intégration économique des immigrants francophones au Nouveau-Brunswick (www.immigrationfrancophonennb.ca)

RAYONNEMENT

PRÉSENCE DANS NOS COMMUNAUTÉS

- Visibilité accrue par une présence soutenue dans les médias traditionnels et les réseaux sociaux - publications régulières et campagnes promotionnelles ciblées
- Positionnement stratégique auprès des clientèles actuelles et potentielles
- Découverte du CCNB par 7 330 élèves des écoles secondaires francophones de la province
- Création de la Fédération des associations des anciens, anciennes et ami-e-s du CCNB (FAAACCNB)



RECONNAISSANCE

- Prix Acadie-Québec 2013 pour le renforcement des liens Acadie-Québec dans le domaine de l'éducation francophone, décerné au CCNB et à l'Association québécoise de pédagogie collégiale
- Prix Bronze en internationalisation décerné au CCNB par l'Association des collèges communautaires du Canada

QUELQUES ÉVÉNEMENTS MAJEURS

- Participation d'environ 150 étudiants à l'Inter C, regroupant le Festisports, le Festival collégial des arts et le Séminaire en leadership
- Symposium du CCNB à l'intention des conseillers en orientation des écoles francophones de la province du Nouveau-Brunswick, au Campus d'Edmundston
- Première conférence atlantique sur le bioraffinage organisée par le CCNB en partenariat avec *Springboard Atlantic Inc.* et *BioAtlantech*, à Shédiac, Nouveau-Brunswick
- Hôte de la conférence sur l'agriculture de précision au Campus d'Edmundston, site de Grand-Sault
- Rencontres Acadie-Québec sur la pédagogie de l'enseignement supérieur au Campus d'Edmundston, regroupant des professionnels de la pédagogie postsecondaire des collèges, cégeps et universités du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse
- Assises de la formation technique et professionnelle de l'Organisation internationale de la Francophonie à Ouagadougou, au Burkina Faso – conférence *Le système d'évaluation lié au financement de la formation professionnelle et technique du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Canada)*
- XIV^e Sommet de la Francophonie à Kinshasa, République démocratique du Congo
- 19^e Olympiades canadiennes des métiers et technologies à Vancouver, Colombie-Britannique : 11 étudiants du CCNB concurrents au concours national
- Mondial des métiers (*World Skills Competition*) à Leipzig en Allemagne – Diplômé du CCNB, Luc Boudreau du programme d'Usinage à commande numérique, représentant le Canada
- Tenue du radiothon de l'Arbre de l'espoir de la Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont au Campus de Dieppe pour une 10^e année consécutive
- Visite du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts au Campus d'Edmundston, site de Grand-Sault



NOS ÉTUDIANTS DANS LA COMMUNAUTÉ

- Journée annuelle du CCNB : grande collecte de denrées non périssables par l'ensemble des étudiants de tous les campus, afin de venir en aide aux plus démunis de nos communautés
- Étudiants des programmes Techniques correctionnelles et Techniques parajudiciaires – participation à une campagne de sensibilisation et de promotion dans le cadre de la Semaine nationale de prévention du suicide dans la région d'Edmundston
- Étudiants du programme Charpenterie – bénévolat dans la construction d'une nouvelle maison pour une famille victime d'un incendie dans la région de Péninsule acadienne
- Mission humanitaire en Haïti de cinq étudiants et deux enseignants du département Bâtiment, Génie et Industriel, Campus de Bathurst
- Des étudiants du programme Assistance dentaire – niveau II ont offert bénévolement des traitements préventifs et éducatifs à une trentaine d'enfants âgés de 3 à 10 ans du Restigouche. Les traitements ont été faits sous la supervision d'un dentiste.
- Des étudiants du programme Technologie des affaires – marketing ont participé à l'organisation du Bal des jonquilles, une activité de collecte de fonds pour le cancer du sein dans la région du Grand Moncton.



RECONNAISSANCE

- **Luc Boudreau**, étudiant en Usinage à commande numérique : 7^e dans la catégorie machiniste à commande numérique pour tournage au concours de *WorldSkills Americas* à Sao Paolo, au Brésil et représentant du Canada au Mondial des métiers (*World Skills Competition*) à Leipzig en Allemagne
- Onze étudiants du CCNB vainqueurs à la compétition provinciale de Skills Compétences Canada : **Ryan Boyd, Dayne Caron, Robert Cormier, Michel Haché, Christian LeBlanc, Gabriel Levesque, Marc Paradis, Sally Rivers, Francis Thériault, Marco Thériault** et **René Thériault**



Gala de reconnaissance du personnel du CCNB

Lauréats des prix d'excellence : **Daniel Plourde**, chef des services au Campus d'Edmundston – Excellence du groupe; **Richard Chiasson**, enseignant au programme de Cuisine professionnelle au Campus de la Péninsule acadienne – Excellence en enseignement; **Liane Roy**, PDG; **Daniel Plante**, coordonnateur à la vie étudiante au Campus de la Péninsule acadienne – Excellence des services d'appui; **Gaetan Lanteigne**, enseignant au programme de Gestion de la PME au Campus de la Péninsule acadienne. Pendant l'année, Gaetan a également été lauréat du prix Émergence 2012 de l'Association des anciens et amis de l'Université de Moncton et personnalité médiatique de l'année de l'hebdomadaire L'Étoile, Édition Péninsule. Absent sur la photo : **Alain Gauvin**, chef de département, Affaires et Secrétariat et Industriel et Métaux au Campus de Bathurst – Excellence en gestion.

- **Liane Roy**, PDG : Nommée au palmarès des trente personnalités acadiennes les plus influentes, du quotidien Acadie Nouvelle
- **Marc Chouinard**, membre du Conseil des gouverneurs : Prix Ambassadeur pour son engagement au développement culturel, décerné par le Conseil provincial des sociétés culturelles

GOUVERNANCE ET GESTION

- Employeur de choix
- Gestion axée sur les résultats
- Reddition de comptes
- Services intégrés au CCNB
- Structure organisationnelle

Autonomie au 1^{er} avril 2013

- Réseau informatique autonome et performant permettant des liens étroits avec nos partenaires stratégiques
- Rapatriement de 144 services reliés aux finances, aux ressources humaines et aux technologies de l'information et des communications
- Structure organisationnelle actualisée en soutien à l'autonomie du CCNB
- Ouverture officielle du siège social et inauguration de la salle de conférence Arthur-Gauvin

Communications stratégiques à l'interne et à l'externe dans un souci de transparence

REDDITION DE COMPTES

- Encadrement de la planification stratégique
- Renforcement des capacités du personnel-cadre en gestion stratégique et en coaching
- Viabilité financière

INFRASTRUCTURES

- Réaménagement du programme de Sciences de laboratoire médical dans de nouveaux espaces situés au Campus de Dieppe
- Regroupement des effectifs dans la Péninsule acadienne – projet en continu

FINANCEMENT

- Programme de langues officielles en enseignement (PLOE) – financement approuvé de 12,6 \$ M pour la période de 2013 à 2018
- Consortium national de formation en santé (CNFS) – demande de renouvellement pour la période 2014-2018



COUP D'ŒIL SUR LA PERFORMANCE

INDICATEURS

	Indicateurs	Cibles	Résultats
A	Nombre de places de formation offertes dans les programmes réguliers des campus	3 162	3 162
B	Taux de persévérance des étudiants inscrits aux programmes réguliers	83 %	83 %
C	Taux de finissants des programmes réguliers qui trouvent du travail	80 %	86 %
D	Taux de finissants des programmes réguliers qui trouvent du travail relié à leur formation	78 %	80 %

FORMATION RÉGULIÈRE

Année	Capacité d'accueil	Technologies, Techniques et Métiers		Études générales et Langues secondes	Inscriptions totales
		Demandes d'admission	Inscriptions	Inscriptions	
2012-2013	3 162	2 817	2 123	252	2 375
2011-2012	3 122	3 266	2 106	327	2 433
2010-2011	3 025	3 350	2 203	481	2 684
2009-2010	2 969	3 429	2 150	503	2 653
2008-2009	2 776	3 191	2 010	628	2 638

RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Formation régulière						
Année	Soutien à l'apprentissage	Reconnaissance des acquis ¹		Diplômes et certificats remis ²	Taux de persévérance ³	Taux de diplomation ³
		Scolaires	Expérientiels			
2012-2013	272	758	685	1 067	82,5 %	83,9 %
2011-2012	251	629	960	1 036	81,5 %	77,9 %
2010-2011	293	1 351	610	1 139	82,4 %	83,7 %
2009-2010	246	1 333	1 223	1 057	81,8 %	84,5 %
2008-2009	236	1 356	638	n/d	84,8 %	82,4 %

AUTRES FORMATIONS

Clients servis				
Année	En présentiel	Par correspondance	En ligne (Web)	TOTAL
2012-2013	5 362	384	439	6 185
2011-2012	4 304	523	893	5 720
2010-2011	5 117	458	1 192	6 767
2009-2010	5 852	157	611	6 620
2008-2009	4 199	258	512	4 969

SATISFACTION ET PLACEMENT

Formation régulière				
Année ⁴	Taux de satisfaction	Taux d'embauche	Taux d'embauche relié à la formation	Taux de finissants avec un emploi au N.-B.
2012-2013	88 %	86 %	80 %	91 %
2011-2012	89 %	85 %	80 %	95 %
2010-2011	89 %	87 %	78 %	96 %
2009-2010	89 %	88 %	78 %	95 %
2008-2009	90 %	88 %	81 %	94 %

Réussite étudiante

¹ Les données sont basées sur les demandes approuvées et non les demandes reçues.

² Avant 2009, les données n'étaient pas compilées.

³ À partir de l'année collégiale 2010-2011, les données reflètent les taux de persévérance au niveau du CCNB seulement, soit depuis que le CCNB forme une entité à part entière. Pour les années précédentes, les taux comprennent CCNB et NBCC puisque les deux entités étaient combinées. Les taux comprennent la formation régulière mais excluent les études générales et langues secondes.

Satisfaction et placement

⁴ De 2009-2010 et 2008-2009 : les taux comprennent CCNB et NBCC puisque les deux entités étaient combinées.



BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL NOUVEAU-BRUNSWICK

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au président du conseil et au comité de finance et vérification
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013, et les états des résultats, des flux de trésorerie et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités, de ses flux de trésorerie et de l'évolution de ses actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La vérificatrice générale,

Kim MacPherson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
Le 29 juin 2013

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars 2013

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

	2013	2012
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Espèces et quasi-espèces	5 650 \$	5 970 \$
Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick (Note 2)	510 728	604 477
Actif affecté (Note 2)	831 242	460 887
Comptes débiteurs (Note 5)	4 782 941	4 168 367
Inventaires	151 945	218 115
Payés d'avances	173 430	123 822
Immobilisations (Note 6)	6 485 936	5 581 638
	2 572 609	1 713 054
	9 028 545 \$	7 294 692 \$
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Comptes créditeurs et frais courus	2 072 161 \$	2 002 991 \$
Salaires et bénéfices à payer	2 821 077	2 672 599
Revenus différés (Note 7)	3 316 341	2 474 920
Autres	43 762	29 996
	8 253 341 \$	7 180 506 \$
Revenus différés afférents aux immobilisations (Note 8)	1 213 231	829 542
Obligation reliée aux congés de maladie (Note 11)	2 184 300	2 194 600
	11 650 872 \$	10 204 648 \$
ACTIFS NETS (page 4)		
Actifs nets investis en immobilisations	1 359 379 \$	883 512 \$
Actifs nets non affectés	(3 981 706)	(3 793 468)
	(2 622 327) \$	(2 909 956) \$
	8 901 247 \$	7 294 692 \$
Engagements – Note 10		
Éventualités – Note 14		
AU NOM DU CONSEIL DES GOUVERNEURS		
	Armand Caron, président du Conseil des gouverneurs	
	Liane Roy, présidente-directrice générale	

	Budget 2013	2013	2012
Revenus			
Octrois- Gouvernement du Nouveau-Brunswick	38 163 000 \$	38 163 000 \$	36 590 707 \$
Octrois- Fédéral	1 750 000	1 954 325	1 759 603
Octrois- Autres	1 576 800	1 879 374	2 161 301
Intergouvernementales	6 424 433	6 236 209	6 534 455
Frais de scolarité	5 533 727	5 385 516	4 989 017
Formation à contrat	1 529 768	1 492 819	1 490 276
Langues officielles	2 516 000	2 580 551	2 929 100
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	-	156 727	132 126
Autres	1 241 478	1 711 005	1 733 834
	58 735 206 \$	59 559 527 \$	58 320 419 \$
Dépenses			
Salaires et bénéfices	45 899 183 \$	44 022 097 \$	42 935 381 \$
Services	5 525 860	5 468 715	5 354 589
Matériel et fournitures	3 609 245	3 261 171	3 271 417
Entretien et installations	3 594 918	4 216 006	4 473 878
Autres	106 000	1 900 810	1 845 589
Amortissement	-	403 098	336 766
	58 735 206 \$	59 271 897 \$	58 217 620 \$
Excédent des revenus sur les dépenses			
	- \$	287 629 \$	102 799 \$

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

FLUX (DIMINUTION) DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS SUIVANTES

	2013	2012
Opération		
Excédent des revenus sur les dépenses	287 629 \$	102 799 \$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	403 098	336 766
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations corporelles	(156 727)	(132 126)
Mauvaises créances	63 154	48 496
	597 154 \$	355 935 \$
Variation nette-éléments hors caisse du fond de roulement (Note 9)	31 015	(635 973)
Investissement		
Achat d'immobilisations	(1 262 654) \$	(343 480) \$
Nouvelle contribution différée pour immobilisation	540 416	84 531
Diminution nette des espèces et quasi-espèces	(94 069)	(538 987)
Espèces et quasi-espèces, début de l'exercice	610 447	1 149 434
Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice	516 378 \$	610 447 \$
Espèces et quasi-espèces comprend		
Espèces et quasi-espèces	5 650	5 970
Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick (Note 2)	510 728	604 477
	516 378 \$	610 447 \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

	Actifs nets investis en immobilisations	Actifs nets non affectés	2013	2012
	883 512 \$	(1 598 868) \$	(715 356) \$	(775 755) \$
Solde au début de l'exercice, tel que présenté auparavant				
Changement de convention comptable pour congés de maladie (note 3)		(2 194 600)	(2 194 600)	(2 237 000)
Solde au début de l'exercice, retraité	883 512	(3 793 468)	(2 909 956)	(3 012 755)
Amortissement	(403 098)	403 098	-	-
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	156 727	(156 727)	-	-
Investissement en immobilisations	1 262 654	(1 262 654)	-	-
Nouvelle contribution pour immobilisations	(540 416)	540 416	-	-
Excédent des revenus sur les dépenses	-	462 629	462 629	102 799
Solde, fin de l'exercice	1 359 379 \$	(3 981 706) \$	(2 622 327) \$	(2 909 956) \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Le 31 mars 2013

1. Raison d'être de la société collégiale

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Collège) est institué en tant qu'établissement d'enseignement postsecondaire en vertu de la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* qui a été adoptée le 29 mai 2010. Le Collège est responsable des collèges constitutifs (campus) de Bathurst, de Campbellton, de Dieppe, d'Edmundston et de la Péninsule académique.

Mission

Le Collège est chargé de relever le bien-être économique et social de la province en comblant les besoins de la population en matière de formation professionnelle et les besoins du marché du travail de la province.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Collège a opté de se conformer aux normes comptables portant sur les organismes sans but lucratif contenues dans le manuel de l'ICCA pour le secteur public. Le Collège a adopté les normes contenues dans *SP 1201 – Présentation des états financiers* et *SP 3450 – Instruments financiers*. L'impact de ces normes n'est pas significatif, et affecte seulement l'information à fournir dans les notes aux états financiers. Les états financiers d'exercices précédents, y compris les chiffres comparatifs, n'ont pas été retraités en raison de l'adoption de SP 1201 et SP 3450. Les conventions comptables les plus importantes du CCNB sont :

Espèces et quasi-espèces

L'encaisse est une somme d'argent comptant disponible en mains propres ou dans un établissement financier.

Dans le processus de transition vers une corporation de la Couronne, le Collège continue d'utiliser le compte bancaire de la province. Les montants indiqués Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick dans les états financiers sont des montants dus de la province. L'actif affecté n'est pas inclus dans les espèces et quasi-espèces.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective, selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Matériel léger et matériel informatique	3 ans
Véhicules motorisés et équipements lourds	5 et 10 ans
Équipement principal	10 ans

Les terrains et les immeubles qui appartiennent au gouvernement du Nouveau-Brunswick ne font pas partie des immobilisations du Collège. Les améliorations apportées à ces immobilisations sont comptabilisées à la dépense durant l'année en cours.

2. Principales conventions comptables (suite)

Services contributifs

Les bâtisses des 5 campus du Collège sont fournies par la province; cet avantage n'est pas reflété dans les états financiers, car il est difficile d'identifier leur juste valeur.

Durant la période de transition, la province a fourni des services de gestion au Collège. La valeur des services de gestion directs de 453 070 \$ (2012- 519 375 \$) composée des salaires et bénéfices pour 5 postes, n'est pas reflétée dans ces états financiers.

Inventaires

Les inventaires sont comptabilisés au plus bas du coût d'achat ou au coût de remplacement. Ceux-ci incluent des articles en stock destinés à la vente seulement, tel que des manuels scolaires, des articles de papeteries et d'autres fournitures. Les autres articles nécessaires aux activités administratives ou de la formation ne sont pas comptabilisés à titre d'inventaire.

Constatation des revenus

Le Collège applique la méthode de report pour comptabiliser les revenus qui incluent des octrois, des frais de scolarité et des services à contrat.

Les revenus non-affectés, tels que l'octroi du gouvernement du Nouveau-Brunswick, sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice pendant lequel ils sont reçus ou recevables si le montant à recevoir peut être estimé de manière raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus affectés à l'acquisition d'immobilisations sont différés et reconnus sur une base correspondante à la durée de vie utile de l'immobilisation.

Les revenus reçus pour des projets futurs sont différés et reconnus dans l'année où les dépenses relatives sont encourues.

Les frais de scolarité sont différés lorsqu'ils se rapportent aux cours qui auront lieu durant le prochain exercice.

2. Principales conventions comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur le montant des revenus et des dépenses constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les endroits importants où de telles estimations sont faites sont l'élaboration de la valeur des comptes recevables, la durée de vie utile pour l'amortissement des immobilisations, ainsi que les hypothèses supportant le montant des bénéfices accumulés et l'obligation reliée aux congés de maladie. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Vacances accumulées

Le Collège a établi un compte à payer pour les vacances accumulées au 31 mars 2013 pour chaque employé. Le nombre de jours de vacances accumulés au dossier de chaque employé comptabilisé, selon les conventions collectives en vigueur, dans le système informatisé des ressources humaines (SIRH) du gouvernement du Nouveau-Brunswick sert à déterminer ce montant.

Obligation reliée aux congés de maladie

Les employés du Collège ont droit à des prestations de congés de maladie qui s'accumulent mais ne s'acquiescent pas. Les prestations de congés de maladie qui s'accumulent mais ne s'acquiescent pas sont considérées comme une obligation. Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public reliées aux avantages postérieurs à l'emploi et aux congés rémunérés, le Collège a comptabilisé le passif.

Actif affecté

Le Collège a une entente avec le gouvernement du Mali pour mettre en œuvre un programme d'éducation. Le montant enregistré comme actif affecté est composé de fonds transférés à un compte de banque au Mali. Ces fonds peuvent seulement être utilisés pour des dépenses reliées à cette entente.

3. Changement de convention comptable

Le Collège a changé ses conventions comptables afin d'adopter le chapitre SP 3255 des normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ce changement de convention comptable a été appliqué rétroactivement et donc les données comparatives de 2011-2012 ont été retravaillées. Les ajustements clés résultant de l'adoption de cette convention comptable sont les suivantes :

Les prestations de congés de maladie qui s'accumulent mais ne s'acquiescent pas sont considérées comme une obligation. L'utilisation future de ces prestations est utilisée dans le calcul du passif comptabilisé par le Collège. Les états financiers de 2011-2012 ont été ajustés afin de refléter le passif d'ouverture au 31 mars 2011, comptabiliser la charge encourue en 2011-2012, et le passif estimé au 31 mars 2012.

3. Changement de convention comptable (suite)

L'état de la situation financière a été retravaillé afin de refléter le changement.

L'impact du changement sur les données de 2011-2012 est comme suit :

État de la situation financière

31 mars 2012

Total du passif, tel que présenté auparavant	8 010 048 \$
Plus: Ajustement pour comptabilisation de l'obligation reliée aux congés de maladie	<u>2 194 600</u>
Total du passif, retravaillé	10 204 648 \$

État des résultats

Excédent des revenus sur les dépenses, tel que présenté auparavant	60 399 \$
Moins: Reclassement des dépenses de salaire au passif	(329 300)
Plus: Dépense reliée aux congés de maladie	<u>371 700</u>
Excédent des revenus sur les dépenses, retravaillé	102 799 \$

État de l'évolution des actifs nets

Actifs nets, tel que présenté auparavant	(715 356) \$
Moins: Ajustement pour obligation reliée aux congés de maladie	<u>(2 194 600)</u>
Actifs nets, retravaillés	(2 909 956) \$

4. Ajustement de l'exercice précédent

Durant l'exercice, le Collège a comptabilisé rétroactivement une obligation reliée aux congés de maladie au montant de 2 184 300 \$ (2012- 2 194 600 \$) tel que détaillé à la note 3 et 11.

5. Comptes débiteurs

	2013	2012
Étudiant/ Particuliers	215 050 \$	175 810 \$
Industries	1 033 097	880 738
Organisations	166 119	252 806
Gouvernement provincial	363 604	29 576
Gouvernement Fédéral	3 094 029	2 665 678
Autres		346 213
Provision pour mauvaises créances	(216 256)	(182 454)
	4 655 643 \$	4 168 367 \$

6. Immobilisations

	2013		2012	
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur Nette au livre	Valeur Nette au livre
Véhicules motorisés et lourds	239 230 \$	139 395 \$	99 835 \$	120 724 \$
Équipements majeurs	3 288 206	817 950	2 470 256	1 588 132
Autres	565 678	563 160	2 518	4 198
	4 093 114 \$	1 520 505 \$	2 572 609 \$	1 713 054 \$

7. Revenus différés

Les revenus différés représentent la portion des revenus non gagnés qui sont répartis comme suit:

	2013	2012
Formation à contrat	1 874 566 \$	1 079 050 \$
Frais de confirmation	223 700	230 750
Frais de scolarité	1 218 075	1 165 120
	3 316 341 \$	2 474 920 \$

8. Revenus différés afférents aux immobilisations

Les revenus différés afférents aux immobilisations représentent la partie non amortie des fonds reçus du gouvernement du N.-B. et de d'autres sources pour l'achat d'immobilisations. Ces revenus différés sont amortis à titre de revenus au taux correspondant à la période d'amortissement proposée pour l'immobilisation acquise. Les changements aux revenus différés de l'exercice pour les immobilisations sont comme suit :

	2013	2012
Solde d'ouverture	829 542 \$	877 137 \$
Contributions reçues	540 416	84 531
Amortissement revenus différés afférents aux immobilisations	(156 727)	(132 126)
Solde de fermeture	1 213 231 \$	829 542 \$

9. Variation nette-éléments hors caisse du fonds de roulement

	2013	2012
Actif affecté	(370 355)	(332 313)
Comptes débiteurs et autres actifs	(677 728) \$	727 243 \$
Inventaires	66 170	121 950
Payés d'avances	(49 608)	128 884
Comptes créditeurs et frais courus	69 170	(1 605 271)
Salaires et bénéfices à payer	148 478	(29 720)
Revenus différés	841 422	395 013
Autres	13 766	641
Obligation reliée aux congés de maladie	(10 300)	(42 400)
	31 015 \$	(635 973) \$

10. Engagements découlant des contrats de locations

Le Collège doit respecter les engagements suivants au 31 mars 2013. Voici les montants à payer au cours des prochaines années :

2014	473 943 \$
2015	369 450
2016	353 517
2017	325 000
Après	4 143 750
	5 665 660 \$

11. Avantages futurs des employés

Pension

Les employés à temps plein du Collège participent à la pension de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Le régime de retraite est défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisent le Collège et ses employés. Selon la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* et le Règlement 2010-78, il ne s'agit pas d'une obligation du Collège, et le Collège n'est pas exigé de faire les cotisations d'employeur. Les cotisations de l'employeur sont faites par la province au nom du CCNB. Ce montant n'est pas présenté dans les états financiers du Collège. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, les cotisations faites par la province au nom du Collège se chiffrent à 2 985 263\$ (2012 – 2 745 000 \$).

Indemnités de retraite

Les employés à temps plein du Collège ont droit à une indemnité de retraite payable à la retraite, dont le montant est fondé sur le nombre d'années de service. Tel que décrit dans la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* et le Règlement 2010-78, il ne s'agit pas d'une obligation du Collège. Le montant de l'indemnité de retraite payé durant l'exercice par la province au nom du CCNB est de 296 373 \$ (2012 – 471 537 \$).

Indemnités de maladie

Le Collège fournit aux employés qui travaillent à temps plein, des bénéfices de congés de maladie. Ceux-ci s'accumulent à raison de 1,25 jours par mois, pour totaliser un maximum de 240 jours. Un employé peut prendre des journées de maladie, avec solde, équivalent le total accumulé de ces journées de maladie. Les journées non-utilisées peuvent être reportées et utilisées dans le futur.

Une estimation de cette obligation future a été effectuée par une firme d'actuaire, et devient ainsi la base utilisée pour inscrire l'obligation dans les états financiers du Collège. Ce régime de congé de maladie n'est pas financé.

Les hypothèses économiques et démographiques qui ont servi dans l'évaluation de l'actuaire sont :

- Taux d'escompte : 3,36% (égal au taux d'emprunt à long terme de la province)

- Taux de croissance pour les salaires : 2011 : 0% par année
2012-2013 : 1% par année
2014-2015 : 2% par année
2016 et après : 3% par année

- Âge de la retraite : 60 ans

- La durée de vie estimée restante pour amortir la perte actuarielle est de 9,8 années.

11. Avantages futurs des employés (suite)

Basé sur l'évaluation du passif par l'actuaire au 31 mars 2011, les résultats sont :

Intérêts sur l'obligation des indemnités de maladie

	2013	2012
Solde d'ouverture, obligation des indemnités de maladie	2 375 900 \$	2 273 800 \$
Coûts des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	123 500	112 900
Paiements de prestations- part de l'employeur	(178 900)	(185 900)
Taux d'intérêt	2 320 500	2 200 800
Dépense d'intérêt pour l'année en cours	3,52%	4,53%
	81 700	99 700

Perte actuarielle sur l'obligation des indemnités de maladie

	2013	2012
Solde d'ouverture, obligation des indemnités de maladie	2 375 900 \$	2 273 800 \$
Coûts des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	246 900	225 800
Paiements de prestations- part de l'employeur	(357 800)	(371 700)
Dépense d'intérêts pour l'année	81 700	99 700
Valeur future de l'obligation des indemnités de maladie	2 346 700	2 227 600
Perte actuarielle durant l'année	24 600	148 300
Valeur actuelle de l'obligation des indemnités de maladie	2 371 300	2 375 900

Portion non amortie de la perte actuarielle

	2013	2012
Solde d'ouverture, portion non amortie de la perte actuarielle	181 300 \$	36 800 \$
Amortissement de la perte pour l'année	(18 900)	(3 800)
Perte actuarielle en fin d'année	24 600	148 300
Solde de fermeture, portion non amortie de la perte actuarielle	187 000	181 300

Dépense enregistrée dans l'état des résultats

	2013	2012
Coûts des prestations pour l'année	246 900	225 800 \$
Amortissement de la perte pour l'année	18 900	3 800
Dépense d'intérêt	81 700	99 700
Dépense reliée aux indemnités de maladie	347 500	329 300

Obligations des indemnités de maladie

	2013	2012
Solde d'ouverture, obligation des indemnités de maladie	2 194 600 \$	2 237 000 \$
Dépense pour l'année	347 500	329 300
Paiements de prestations- part de l'employeur	(357 800)	(371 700)
Solde de fermeture, obligation des indemnités de maladie	2 184 300	2 194 600

12. Transactions entre parties liées

En 2012-2013, le CCNB a reçu du gouvernement du Nouveau-Brunswick un octroi de 38 163 000\$ (2012 – 36 590 707 \$), ainsi que des revenus en provenance de divers ministères de l'ordre de 6 446 209\$ (2012 – 6 534 455 \$) pour un total de 44 609 209 \$ (2012 - 43 125 162 \$).

Le Collège a des liens avec la Fondation du CCNB qui accorde des bourses d'études à des étudiants inscrits dans les programmes du Collège. En 2012-2013, les étudiants inscrits au CCNB ont reçu un total de 144 690 \$ en bourse (2012 - 122 000 \$). Durant l'exercice, le Collège a avancé un montant de 50 000 \$ (2012 – 100 000 \$) à la Fondation.

Veillez consulter les notes suivantes pour de plus amples informations sur d'autres transactions entre parties liées :

- note 2 : espèces et quasi espèces
- note 2 : immobilisations
- note 2 : services contribués
- note 8 : revenus différés afférents aux immobilisations
- note 11 : avantages futurs des employés

13. Dépendance économique

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick est économiquement dépendant de la province. Pour plus de détails, se référer à la note 12.

14. Éventualités

Le Collège peut être impliqué dans diverses actions découlant des affaires ordinaires. Le résultat du règlement de ces actions ne peut être déterminé à ce moment. Ainsi, aucune disposition de ces actions n'est reflétée dans les états financiers. Les règlements, s'il y a lieu, relatifs à ces éventualités seront comptabilisés dans la période où le règlement a lieu. La direction estime improbable qu'une perte importante découle de ces éventualités.

15. Instruments financiers

Les instruments financiers du Collège sont composés de la caisse, comptes recevables, comptes payables et frais courus, les salaires et bénéfices à payer. Ils ont été classés comme détenus à des fins de transaction. À moins d'avis contraires, la direction est d'avis que le Collège n'est pas assujéti à des risques importants liés aux taux d'intérêt ou aux taux de change provenant de ces instruments financiers.

15. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit survient en raison de l'incertitude de prédire les difficultés financières que les étudiants et organisations peuvent rencontrer qui leur rendrait incapable de satisfaire leurs engagements vers le Collège. Le Collège atténue ce risque en ayant une combinaison diversifiée d'étudiants et d'organisations, limitant ainsi l'exposition au risque d'un seul étudiant ou organisation. Inclus dans les comptes débiteurs sont 3 094 029 \$ à recevoir du gouvernement fédéral, et 363 604 \$ à recevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Ces comptes débiteurs sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. La direction est d'avis qu'il n'y a pas de risque de crédit important au 31 mars 2013.

L'exposition maximale à ce risque correspond au solde des comptes débiteurs au 31 mars 2013, qui s'élève à 4 655 643 \$. Veuillez vous référer à la note 5 pour la ventilation des comptes débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir éteindre ou respecter une obligation dans les délais ou à un coût raisonnable. Le Collège reçoit suffisamment de fonds de la Province et de ses activités d'opérations afin de respecter ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance.

Risque de taux d'intérêt

Le Collège est exposé au risque de taux d'intérêt, la variation des taux d'intérêt en vigueur ayant une incidence sur les flux de trésorerie associés à son actif affecté. Le Collège n'a conclu aucun contrat sur instrument financier pour couvrir ce risque.

Risque de change

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers libellés en devise étrangère. Les variations de taux de change auront une incidence minimale sur la valeur comptable des instruments financiers libellés en devise étrangère. La direction est d'avis que le Collège n'est pas assujéti à des risques importants liés au taux de change puisque seulement 9% des actifs du Collège sont en devises étrangères. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la note 2, section *Actif affecté*. Le Collège n'a conclu aucun contrat dans le but de réduire les effets des fluctuations des taux de change sur ses activités ou sur les présents états financiers.

16. Données comparatives

Certains chiffres de 2012 ont été retraités afin de respecter la présentation des états financiers de 2013.

17. Budget

Les chiffres du budget tels qu'énoncés dans l'état des résultats ont eu l'approbation du Conseil des gouverneurs du Collège. Ils n'ont pas été audités.

CONSEIL DES GOUVERNEURS



Première rangée, de gauche à droite : **France Godbout**, **Jean-Michel Michaud** (représentant des étudiants), **Jeanne Comeau** (vice-présidente), **Armand Caron** (président), **Liane Roy** (PDG) et **Louis Morissette** (représentant du personnel enseignant)

Deuxième rangée, de gauche à droite : **Claude A. Haché**, **Jean Claude Larocque**, **Annette Landry-Roy**, **Jeannot Martin**, **Carole J. Doucet** (représentante du personnel non enseignant), **Hugues Chiasson**, **Florence Flower** et **Martine Caron**

Absents : **Larry G. Boudreau** et **Marc Chouinard**

CONSEIL DE LA RÉGIE INTERNE



Première rangée, de gauche à droite : **Sylvie Godin** (adjoindte administrative), **Norbert Roy** (secrétaire général), **Liane Roy** (PDG) et **Sylvain Poirier** (directeur général - Entrepreneurship et Innovation)

Deuxième rangée, de gauche à droite : **Brigitte Arsenault** (vice-présidente associée - Formation et Réussite étudiante), **Jean-Jacques Doucet** (vice-président - Formation et Réussite étudiante), **Michelle Levesque** (directrice générale - Ressources humaines) et **Léo-Paul Sonier** (vice-président - Finances et Administration)

GESTIONNAIRES

Initiatives stratégiques

Johanne Lise Landry, directrice – Communications

Tony Roy, directeur – Gestion stratégique

Formation et Réussite étudiante

Jean Allain, conseiller principal – Actualisation de la Réussite étudiante

Daniel Comeau, directeur – Formation à distance

Francine Finn, directrice – Ingénierie pédagogique

Thérèse Finn-McGraw, registraire CCNB – Réussite étudiante

Jacques Héroux, responsable des conseillers sectoriels et conseiller sectoriel – Métiers

Roger Tremblay, directeur – Qualité de l'apprentissage

Lucie Vincent-Leblanc, conseillère principale – Accessibilité et Réussite étudiante

Entrepreneurship et Innovation

Sylvie Le Blanc, directrice – Développement institutionnel

Rick Saulnier, directeur – Recherches et services industriels

Ressources humaines

Vivianne Gervais, conseillère – Ressources humaines

Hélène Grandisson, conseillère – Ressources humaines

Geneviève Pilon, conseillère – Ressources humaines

Gina St-Pierre, gestionnaire – Ressources humaines

Finances et Administration

Frédéric Léger, directeur par intérim – Technologies de l'information et des communications

Isabelle Pelletier, directrice – Finances

Réjean Savoie, gestionnaire – Infrastructures

International

Sonia Michaud, directrice – CCNB-International

CAMPUS DU CCNB

Campus de Bathurst

Paolo Fongemie, directeur

Paul Thériault, chef de services

Normand Brunelle, chef de développement

Alain Gauvin, chef de département – Affaires et Métaux

Hubert Arseneau, chef de département – Bâtiment, Génie et Industriel

Michel Caron, chef de département par intérim – Électronique, Environnement et Informatique

Théo Landry, chef de département par intérim – Études générales, Academic Studies et Langues

Léon-Guy LeBlanc, chef de département – Mécanique motorisée et Sciences de la santé

Campus de Campbellton

Suzanne Beaudoin, directrice par intérim et chef de développement

Joanne Doucett, chef de services

Jean-Guy Pelletier, chef de département – Centre d'excellence en bois ouvré (CEBO)

Marguerite Thibeault, chef de département – Sciences de la santé

Steve Godin, chef de département – Secrétariat et Études générales

Carole Gallant, chef de département – Services communautaires et Éducation à l'enfance

Campus de Dieppe

Claude Allard, directeur

Charles Chouinard, chef de services

Pierrette Melanson, chef de développement

Marie-France Bérubé, chef de département – Affaires

Yvan Roy, chef de département – Arts appliqués et Informatique

Robert Durepos, chef de département – Études générales

Michel Cormier, chef de département – Justice et Métiers

Julie Henman-Cyr, chef de département – Santé

Campus d'Edmundston

Lise Ouellette, directrice

Daniel Plourde, chef de services

Chantal Lessard, chef de développement

Josée Rioux-Walker, chef de département – Formation secondaire, Soudage et Formation continue

François Boutot, chef de département – Génie civil et Métiers

Nancy Landry-Morin, chef de département – Santé, Sciences et Études générales

Michel Therrien, chef de développement – Technologies de l'information, Affaires, Justice, Secrétariat et Restauration

Campus de la Péninsule acadienne

Michel Doucet, directeur

Michel Chiasson, chef de services par intérim

Mona Landry, chef de développement

Carole J. Doucet, chef de département – Affaires, Arts et Culture, et Études générales

Luc LeBlanc, chef de département – Pêches, Métiers et Santé



Facebook CCNB : facebook.com/CCNBofficielle

Facebook CCNB anciens et amis : facebook.com/CCNB.anciens.et.amis

Facebook CCNB sur la route : facebook.com/CCNBsurlaroute

YouTube : youtube.com/comccnb

Twitter : [@PDG_CCNB](https://twitter.com/PDG_CCNB)

CCNB – Siège social

C.P. 700
725, rue du Collège
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z6
Téléphone : 1-855-676-2262 (sans frais)
Téléphone : 506-547-2063
Télécopieur : 506-547-2741

CCNB à Bathurst

C.P. 266
725, rue du Collège
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z2
Téléphone : 506-547-2145 ou 1-800-552-5483
Télécopieur : 506-547-7674

CCNB à Campbellton

C.P. 309
47, avenue Village
Campbellton (Nouveau-Brunswick) E3N 3G7
Téléphone : 506-789-2377 ou 1-888-648-4111
Télécopieur : 506-789-2433

CCNB à Dieppe

505, rue du Collège
Dieppe (Nouveau-Brunswick) E1A 6X2
Téléphone : 506-856-2200 ou 1-800-561-7162
Télécopieur : 506-856-2847

CCNB à Edmundston

C.P. 70
35, rue du 15-Août
Edmundston (Nouveau-Brunswick) E3V 3K7
Téléphone : 506-735-2500 ou 1-888-695-2262
Télécopieur : 506-735-2717

CCNB dans la Péninsule acadienne

232 A, avenue de l'Église
Shippagan (Nouveau-Brunswick) E8S 1J2
Téléphone : 506-336-3073 ou 1-866-299-9900
Télécopieur : 506-336-3075

ccnb.ca

